COMMUNE DE ROLAMPONT COMPTE-RENDU SEANCE DU 9 MARS 1999

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF, LE MARDI 9 MARS A VINGT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 4 mars 1999, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel Gallissot.

<u>Etaient présents</u>: M. Michel GALLISSOT, Maire, MM. PELLETIER, MLLE TORRAILLE, MME RUEL, Adjoints, BOUVIER, DOUCHE, Maires-Délégués, MMES ROBIN, MLLES DIOT, BROCHOT, MM. PATRICK GALLISSOT, THOMASSIN, COUVREUX, BREGERE, HERBERT, Conseillers municipaux.

Excusés: MM. DELIN, Adjoint, M. RAGUET, Conseiller municipal,

Absents: M. WEHRUNG, Maire-délégué, MM. ANDRE, PEUREUX, Conseillers municipaux.

M. le Maire ouvre la séance à 20 h 10.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mlle TORRAILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 <u>Adoption du procès-verbal de la séance du 22 février 1999.</u> Adopté à l'UNANIMITE.

Présentation du projet de salle des fêtes par M. Journe.

N°1 <u>Dépenses d'investissement. Autorisation de mandatement.</u> Adopté à l'UNANIMITE.

N°2 <u>Modification de la délibération n°90-74 du 27 septembre 1990 portant adoption du prix de vente du terrain à bâtir. Lotissement de la Filature.</u>

Adopté à l'UNANIMITE.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE M. LE MAIRE LEVE LA SEANCE LE 9 MARS 1999 A VINGT-TROIS HEURES QUINZE MINUTES.

Le maire,